

Réf: Dossier 317531

Avis de constitution

SOCIETE « KEYLA SARL »

Siège Grand-bassam, GRAND BASSAM ROUTE A100
ENTRE LA CLINIQUE SILOE ET LA PHARMACIE STE EUNICE
IMMEUBLE BLANC ABRITANT LA CLINIQUE ANNE
MATHIAS, 2EME ETAGE PORTE A DROITE LOT 814 ILOT 97,
Lot 814, Ilot 97

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KEYLA SARL »

Objet :

- COMMERCE GENERAL ;
- TRANSPORT DE MARCHANDISES ;
- IMPORT-EXPORT ;
- VENTE ET LOCATION DE VOITURES ;
- PRESTATION DE SERVICES ;
- DIVERS ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Grand-bassam, GRAND BASSAM ROUTE A100 ENTRE LA CLINIQUE SILOE ET LA PHARMACIE STE EUNICE IMMEUBLE BLANC ABRITANT LA CLINIQUE ANNE MATHIAS, 2EME ETAGE PORTE A DROITE LOT 814 ILOT 97, Lot 814, Ilot 97

Dirigeant(s) M AKAKPO KOKOU MAWUSSI (GÉRANT)

RCCM : n° CI-GRDBSM-2024-B-5278 du 10/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2024 du 10/07/2024

